



L'affût au cerf. (Page 223.)

puis le régisseur du château, trouvant mon écriture belle, mes chiffres bien alignés, m'a proposé quelques travaux de comptabilité... et, ma foi... j'ai accepté... Mais maintenant... j'y pense, ajouta Olivier, en paraissant se rappeler un souvenir, sais-tu, Gerald, à qui appartient ce magnifique château où je suis resté pendant deux mois ?

— Non... à qui ?

— Parbleu ! à la *marquise de Carabas* !

— Quelle marquise de Carabas ?

— Cette héritière si riche, dont tu nous as parlé avant ton départ ; te souviens-tu ?

— Mademoiselle de Beaumesnil !.. s'écria Gerald stupéfait.

— Justement... cette superbe terre lui appartient, et elle rapporte cent vingt mille livres de rente... Il paraît que cette petite millionnaire a des propriétés pareilles par douzaines...

— Excusez du peu ! dit le vétérinaire, j'en reviens toujours là : que diable peut-on faire de tant d'argent ?

— Ah ! pardieu... reprit Gerald, le rapprochement est étrange, je n'en reviens pas !

— Qu'y a-t-il donc de si étrange à cela, Gerald ?

— C'est qu'il s'agit pour moi d'un mariage avec mademoiselle de Beaumesnil.

(La suite au prochain numéro.)

LA CHASSE AU LION

PAR

JULES GÉRARD

LE TUEUR DE LIONS.

(Suite.)

Mes dispositions venaient d'être prises lorsque je vis paraître l'Arabe qui marchait en tête. C'était un grand gaillard de la taille d'un carabinier et d'une physionomie qui ne respirait rien moins que la douceur.

Il était armé d'un fusil qu'il portait sur l'épaule et d'un pistolet que le pan relevé de son burnous me permettait de voir à sa ceinture. Derrière lui venait une file de compagnons qui me parut extrêmement longue à mesure qu'elle approchait.

Lorsque le chef de la troupe arriva à la hauteur du lentisque dans lequel j'étais blotti il s'arrêta pour parler à ses camarades, qui étaient un peu en arrière et marchaient doucement en discourant entre eux.

Je compris qu'il les engageait à doubler le pas, et il me sembla qu'en parlant il me regardait. Bientôt il fut rejoint par le reste de la troupe, qui s'arrêta comme lui sur le sentier, si près de moi que je n'avais en quelque sorte qu'à allonger le bras pour les toucher.

Je les comptai, ils étaient quinze. Il est inutile de dire que je renonçai à mon projet d'attaque, et que je ne songeai qu'à me tirer d'affaire dans le cas où je serais découvert.

Heureusement pour moi, celui qui paraissait commander aux maraudeurs se remit en marche, et fut suivi de près par tous les siens.

On comprendra combien le défilé de ces quinze hommes dut me paraître long, et j'avoue que je me sentis soulagé d'un grand poids quand le dernier m'eût dépassé.

Cependant mon camarade allait courir le même danger, et je ne pouvais rien pour l'en prévenir. Afin d'être prêt à le secourir à temps, je quittai mon affût et suivis prudemment la lisière du bois sans perdre de vue les Arabes, qui, à ma grande joie, passèrent à côté de Rousselot sans le voir.

A peine le dernier des maraudeurs avait-il dépassé le buisson dans lequel il était embusqué, que je vis ce brave garçon en sortir à la hâte pour savoir ce que j'étais devenu.

Après lui avoir serré la main et lui avoir expliqué en quelques mots ce qui s'était passé, nous entrâmes sous bois pour éviter une deuxième rencontre et attendre la pointe du jour avant de regagner le camp.

Cette chasse ne fut pas la dernière, et, pour

qu'on se fasse une idée de la quantité de sangliers qui, à cette époque, vivaient autour de Ghelma, je dirai que, chaque jour, les Arabes en apportaient plusieurs sur le marché, où ils étaient vendus pour la modique somme de cinq ou six francs, et que, pour ma part, j'en ai tué soixante en moins de six mois.

Avant l'occupation française, les Arabes, auxquels la chair du sanglier est interdite par le Coran, le tuaient pour protéger leurs récoltes. Aujourd'hui il le tue pour le vendre sur nos marchés. Quelques chefs indigènes seuls l'ont chassé et le chassent encore, soit en battue, soit avec des lévriers, pour le plaisir qu'ils éprouvent dans ces réunions, où ils font assaut d'adresse et de hardiesse comme cavaliers et comme tireurs.

En France, les bêtes noires ne quittent leur bauge qu'à la nuit, et elles ne se hasardent à sortir du bois que fort tard. Il n'en est pas de même en Algérie, où je vois presque tous les jours, quand je suis dans la montagne, soit des vieux sangliers isolés, soit une compagnie entière, quitter leur fort, au coucher du soleil, pour aller se souiller à une source assez voisine de ma tente pour que je puisse assister à leurs ébats.

Si c'est en hiver, ils recherchent moins l'eau et prennent leurs mangeures dans un champ nouvellement ensemencé ou sur l'emplacement d'un douar qu'ils mettent sens dessus dessous pour chercher les grains que les Arabes y ont laissés.

On comprend d'après cela combien il est facile de tuer des sangliers, lorsqu'on sait s'y prendre comme les indigènes. Il s'agit tout simplement d'aller, nu-pieds et à bon vent, vers l'animal, en profitant des accidents de terrain et des arbres qui peuvent vous permettre de l'approcher sans être vu, en s'arrêtant quand il écoute, et marchant quand son boutoir travaille, afin de ne pas être entendu. On peut de cette manière approcher un sanglier isolé à trente pas. C'est plus difficile lorsqu'ils sont plusieurs, parce que alors il y en